

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant NANETTE NOEL	Numéro de permis 2004698	Date d'inspection Le 17 décembre 2024	
Nom de l'établissement Les ami(e)s à Nanette		Numéro de téléphone (506) 576-2580	
Adresse 5337 134 Route Cocagne NB E4R 2Z1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Celina Boudreau Chiasson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

La Mentore en Assurance de la Qualité est sur les lieux pour une inspection de surveillance.

La MAQ a vérifié les éléments suivants :

- les activités quotidiennes
- l'aire de jeu intérieure
- le matériel et l'équipement de l'aire de jeu intérieure
- les espaces de rangement
- le changement de couches

Durant la visite, le ratio est respecté.

La Mentore en Assurance de la Qualité est présente sur place pendant les jeux libres à l'intérieur et la préparation pour l'heure du dîner. La Mentore en Assurance de la Qualité observe l'exploitante soutenir le développement du langage des enfants pendant un bricolage de Noël. Lors de ce bricolage, les enfants ont la liberté de choisir leur couleur de crayon, ce qui leur permet d'exprimer leur imagination et leur créativité à travers leurs créations.

original signé par

Celina Boudreau Chiasson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 17 décembre 2024

Date

original signé par

Nanette Noel

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 17 décembre 2024

Date